

Ambiance de pré-campagne : Tshisekedi tacle Mukwege et Katumbi

P. 3

ECONEWS

Directeur de Publication : Faustin Kuediasala N° 793 du lundi 9 au mardi 10 octobre 2023

Prix : 3.000 FC

Journal en ligne
et Tri-hebdomadaire
d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/89 301 93 05
+ 243 903 185 670

E-mail : kuediasala@gmail.com

www.econewsrdc.com

L'info qui fait échos

Course à un second mandat

Tshisekedi se fixe un cap : «Renaissance, Développement et Crédibilité»

P. 2

Delly Sesanga se lance à la présidentielle : «Je me bats pour donner un nouvel espoir à ce pays»

A la présidentielle de décembre 2023, Delly Sesanga, élu national de Luiza et leader du parti politique ENVOL, s'est aussi lancé dans la course, en déposant dimanche sa candidature. Il dit disposé d'une offre crédible pour redonner à la RDC les «fondements» de sa stabilité et de son indépendance. Plusieurs fois député national, Delly Sesanga pense que le temps est venu de viser plus haut. «Je me suis rendu compte que ça ne marche pas dans tous les secteurs de la vie nationale alors que nous avons tout pour réussir». Sa détermination est de «remettre le peuple au travail» autour des «principes et des valeurs»...

P. 12



PARLONS-EN

Fatshi candidat, ni UDPS ni USN

ECONEWS

Contrairement au scrutin de 2018 où il avait porté les couleurs de l'UDPS, son parti politique, et qu'il avait remporté dans les conditions que l'on sait, le président Félix Tshisekedi brigue un second mandat cette fois sous le label incolore d'indépendant. Fervent chrétien, dit-on, Félix Tshisekedi applique à la lettre ce verset biblique de l'Écclésiaste qui veut que ce qui a été, c'est ce qui est et c'est ce qui sera; et qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. D'ailleurs son prédécesseur – dont il s'est toujours gardé de citer le nom – en avait bien fait autant au cours des scrutins antérieurs.

Une jurisprudence qui veut que le président de la République sortant affecte

(Lire en page 2)

La RDC rejoint le « Compact with Africa » ou le Pacte du G20 pour l'Afrique

P. 5

1^{er} Salon minier du Lualaba : le Président de la République honore le stand de TFM

P. 6

Course à un second mandat

Tshisekedi se fixe un cap : « Renaissance, Développement et Crédibilité »

Dans la course à un second mandat présidentiel, le Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, n'est pas allé trop en puisant juste dans l'acronyme de la République Démocratique du Congo (RDC) pour se fixer un nouveau cap. Son deuxième et dernier mandat à la magis-

trature suprême résume son projet en trois temps : R comme renaissance, D comme développement et C comme crédibilité. De cette manière, il est déterminé à poursuivre son combat pour l'indépendance économique.

ECONEWS

C'est fait ! Depuis le samedi 7 octobre 2023, date de dépôt de sa candidature à la présidentielle du 20 décembre 2023, le Chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, a remis en jeu son mandat présidentiel. Son ambition est de réussir un deuxième challenge de cinq ans aux commandes de la RDC, au terme des élections du 20 décembre 2023.

Pour y arriver, il s'est entouré d'une redoutable machine politique dans le cadre de l'Union sacrée de la nation (USN) où se retrouvent les gros calibres de la scène politique congolaise, dont l'UNC Vital Kamerhe, le MLC Jean-Pierre Bemba, l'AFDC Modeste Bahati, sans oublier son parti politique, l'UDPS (Union pour la démocratie et le progrès social).

Sur papier, Félix Tshisekedi part avec toutes les faveurs des pronostics. Mais, une élection se prépare, même si tous les sondages jouent en votre faveur. A l'Union sacrée de la nation, on est bien conscient. D'où, le grand travail qui se fait pour accompagner Félix Tshisekedi à la victoire finale, au soir du 20 décembre 2023, jour de l'élection présidentielle.

QUELLE EST LA NOUVELLE RECETTE QUE TSHISEKEDI PROPOSE AUX CONGOLAIS ?

Pour sceller un nouveau pacte avec la RDC et son peuple, le Président de la République n'est pas allé loin, en puisant ce qui résume son propage

dans l'acronyme de la République Démocratique du Congo.

C'est le samedi 8 octobre 2023, après avoir déposé en bonne et due forme sa candidature au siège de la CENI (Commission électorale nationale indépendante, que le Chef de l'Etat a révélé son prochain défi.

« J'invite la population à continuer le combat que la République doit à tout prix remporter; celui de l'indépendance économique et je peux dire aujourd'hui que nous sommes dans la bonne voie et nous devons continuer. Cette indépendance économique je l'articule autour de trois lettres R-D-C : République Démocratique du Congo. Le R veut dire la Renaissance et pourquoi renaissance ? Parce que notre pays est en train de se restaurer à partir de l'intérieur. Le D signifie le développement parce que notre pays est classé comme un pays sous-développé, un peu paradoxalement car nous avons les atouts pour avoir un des pays le plus développé du monde. Mais comme vous le savez, le développement passe par une condition majeure qui est la paix et pour avoir la paix, il faut s'en donner les moyens surtout pour un pays comme le nôtre qui est envié par plusieurs personnes mal intentionnées. Et enfin, le C de la RDC est compris comme la crédibilité. Aujourd'hui nul ne peut sous-estimer la RDC à retrouver sa crédibilité sur la scène internationale et les preuves sont

palpables. C'est pour vous dire que le Congo est en marche, j'ai placé mon action sur l'Homme congolais (hommes et femmes), avec un accent particulier sur les femmes et les jeunes. Voilà pourquoi nous avons rendu l'accès à l'éducation gratuite au niveau fondamental pour tout le monde. Si les Congolais me renouvellent leur confiance, nous monterons au niveau secondaire. Parce que nous voulons d'une jeunesse préparée aux enjeux de demain. Nous avons promu les droits de la femme et nous l'accompagnons dans tous les combats au point où les pairs africains ont fini par me donner ce titre symbolique de 'Champion de la masculinité positive' », a déclaré le Président de la République.



Félix Tshisekedi boucle les étapes du dépôt de sa candidature

C'est de cette manière que Félix Tshisekedi pense engager la population à une rude bataille pour l'indépendance économique. Il y croit fermement : « J'invite la population à continuer le combat que la République doit à tout prix remporter et nous sommes sur la bonne voie. Celui de l'indépendance économique qui s'articule autour de trois lettres qui forment la République Démocratique du Congo. R : Renaissance, D : Développement et C : Crédibilité ».

Mais, comment atteindre l'indépendance économique si on ne sait pas garantir la santé de ses citoyens. A cette fin, Félix Tshisekedi tient à son ambitieux programme de Couverture santé universelle. C'est le passage obligé, note-t-il, pour assurer la santé pour tous.

« Là aussi, nous avons une politique de Couverture de santé universelle qui consiste à faire en sorte que tout Congolais, de quelque condition sociale qu'il soit, ait un accès aux soins de santé et les meilleurs qui puissent y avoir chez nous. Aujourd'hui, nous avons commencé par la catégorie la plus vulnérable, celle de mère-enfant en rendant les accouchements gratuits, même les consultations prénatales et post-natales. Parce qu'au cours de celles-ci, on fait aussi du planning familial pour doser des naissances et accompagner les mères. Une réalité qui va s'étendre à tous les autres secteurs de la médecine », a promis Félix Tshisekedi.

Avec la clôture dimanche 8 octobre, de dépôt des candidatures à la présidentielle de décembre prochain, l'heure est à la veillée d'armes dans différents états-majors des partis et regroupements politiques. A l'Union sacrée de la nation, on reste convaincu de la victoire de sa carte : Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.



Communion avec ses partisans qui l'ont accompagné samedi à la CENI

PARLONS-EN

Fatshi candidat, ni UDPS ni USN

(Suite de la Une)

de se mettre au-dessus de la mêlée mais du côté du peuple. Certes, le congrès extraordinaire de l'UDPS l'avait investi et de leur côté, la myriade de micro-partis politiques créés pour la circonstance font chorus et donnent de la voix avec force tintamarre dans une campagne électorale prématurée; le concerné s'en accommode fort bien et se garde de rappeler les uns et les autres à l'ordre, par exemple en leur demandant de laisser l'initiative au seul peuple dont ils se réclament.

Une stratégie fort utile dans un pays aux dimensions continentales et où aucun parti politique ne peut prétendre tisser un maillage intégral des 26 provinces. Car même si l'UDPS revendique une présence assurée dans certaines parties du centre du pays et jusque dans la capitale, il existe des entités territoriales où il se heurte à des résistances fondées sur d'immuables réalités sociologiques qui lui sont défavorables.

A titre d'illustration, la présence dans la course à la magistrature suprême du docteur Mukwege pose une sérieuse hypothèque quant à l'assurance d'emporter les suffrages du Sud-Kivu; les mêmes réalités sociologiques s'appliquent également dans le Maniema où l'ancien premier ministre Matata Ponyo est un obstacle de poids et que dans la capitale Kinshasa, il faudra compter avec un Martin Fayulu, impérial auprès des communautés de la Tshangu (Est). Pour ne citer que ceux-là.

Quant à l'attelage hétéroclite de l'Union sacrée de la Nation, dépourvu d'un cadre juridique et formé en majorité d'anciens caciques du PPRD/FCC passés avec armes et bagages dans le camp présidentiel en pleine législature, l'heure est venue d'affûter les armes en prévision des incertitudes que ne manqueront pas de soulever les résultats incertains des futures législatives.

Les alliés de l'UDPS d'aujourd'hui ne seront pas forcément ceux de demain. Pour beaucoup, les portes des limbes politiques s'entreouvrent déjà.

Ambiance de pré-campagne : Tshisekedi tacle Mukwege et Katumbi

Clôture ce dimanche 8 octobre de l'opération de réception des dossiers des candidatures à la présidentielle de décembre. Jusqu'à la dernière minute (la clôture étant fixée à 14 heures), des candidats accompagnés de leurs partisans aux T-shirts floqués à leur effigie au milieu des fanfares se pressaient encore à la CENI. Pour sa part, le président sortant et candidat à sa propre succession s'est acquitté de cette obligation la veille. Occasion d'adresser quelques piques bien senties à deux de ses plus sérieux challengers, en l'occurrence le docteur et prix Nobel de la paix Denis Mukwege et le président d'Ensemble pour la République Moïse Katumbi.

M.M.F.

Comme il est de tradition, à la fin des formalités de dépôt du dossier au Bureau de réception et de traitement des candidatures (BRTC) de la CENI, les candidats saisissent l'occasion de s'adresser aux médias sur les marches de la CENI pour esquisser sinon leur programme intégral, du moins les grandes lignes d'une ambition somme toute légitime serait-on tenté d'affirmer.

Félix Tshilombo Tshisekedi n'a pas dérogé à la tradition. Mais en lieu et place des grandes lignes de ce qui pourrait s'apparenter à la phase II de sa vision, il s'est lancé dans une charge verbale contre deux de ses adversaires dans la course à la présidentielle, et qui pourraient constituer autant d'écueils con-

sidérables pour sa réélection. Dans le cas, bien évidemment, d'élections libres et fiables.

«CANDIDATS DE L'ÉTRANGER»

Contre le docteur Mukwege d'abord, le célèbre médecin de l'hôpital de Panzi surnommé « l'Homme qui répare les femmes », Tshisekedi estime que le Congo n'est pas un véhicule ou un organe du corps humain pour être réparé. « Le Congo, c'est un peuple qui a besoin de pain et de paix. Nous travaillons à lui ramener du pain et de la paix grâce à un programme très ambitieux de transformation agricole », a-t-il martelé.

Outre l'allusion à peine voilée au surnom du gynécologue congolais mondialement connu et qu'il a présenté comme l'un des candidats de l'étranger



Le Président Félix Tshisekedi à sa sortie samedi des bureaux de la CENI.

dont la population devrait se méfier, a-t-il soutenu. « Je vais mettre en garde notre population face aux candidats de l'étranger. J'ai parlé de notre ambition de devenir indépendant sur le plan économique. Cela ne plaît pas aux étrangers. Ces étrangers vont fabriquer des candidats. Ces candidats vont venir vous parler. Faites très attention. Ne craignez rien parce que vous êtes les plus forts » a-t-il ajouté.

Il a invité l'assistance à laisser tomber la politique du passé qui, selon lui, consistait à soutenir des pantins et de penser que l'on était en mesure de les faire élire contre la

volonté du peuple. « Vous reconnaîtrez ces gens par leurs discours quand ils se mettront ensemble ».

Félix Tshisekedi a par ailleurs pris à son compte la controverse autour de la notion du genre évoquée par le docteur Mukwege lors de son discours de Fatima. Savamment détournée de son contexte, l'assimilant à une apologie de l'homosexualité, le candidat Tshisekedi a dit soupçonner les « candidats de l'étranger » qui pourraient introduire des concepts étrangers qui ne correspondent pas à la culture congolaise, mettant en garde contre d'éventuelles alliances entre les candi-

dats de l'opposition.

Moïse Katumbi et « d'anciens dirigeants » de l'ex-Katanga ont aussi eu leur part de volée de bois vert pour leur incapacité, selon lui, à développer des infrastructures essentielles. Sans les nommer, « ils ont été gouverneurs, mais n'ont pas été en mesure de doter Kolwezi, capitale mondiale du cobalt, d'un aéroport digne de ce nom ».

Le dépôt des candidatures, clôturé ce dimanche, a néanmoins connu l'enregistrement des candidatures des opposants Seth Kikuni, Delly Sesanga et l'activiste de droits de l'homme Floribert Anzuluni.

RD Congo : un chemin présidentiel semé d'interrogations

Pour le pays comme pour les candidats, la dernière ligne droite vers l'élection présidentielle du 20 décembre est loin d'être un fleuve tranquille. Voici pourquoi.

En République Démocratique du Congo, le compte à rebours avant l'élection présidentielle de la fin de l'année 2023 est lancé.

Le temps est désormais compté pour les potentiels candidats, le bureau d'enregistrement des candidatures, ouvert le 9 septembre par la Commission électorale (Céni) a fermé le 8 octobre. La présidentielle, à un seul tour, est prévue le 20 décembre. Elle sera couplée à l'élection des députés nationaux et provinciaux ainsi qu'à celle des conseillers communaux. Félix Tshisekedi, Président de la République depuis janvier 2019, est candidat à un second mandat de cinq ans, ce que la Constitution autorise. Et il ne fait aucun doute que l'actuel Chef de l'Etat va mettre toutes les chances de son côté pour l'emporter.

À ses côtés, une véritable machine de guerre s'est mise en branle avec son parti, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), déjà en ordre de bataille, avec le soutien des figures politiques emblématiques que sont Jean-Pierre Bemba ou Vital Kamerhe, lesquels ont mis de côté leurs ambitions présidentielles pour cette échéance. La route vers la victoire s'annonce cependant semée d'embûches

tant le contexte politique, social et économique, dans cet immense pays de quelque 100 millions d'habitants, est loin d'être des plus sereins.

Face au président sortant, les candidatures s'annoncent nombreuses et ne sont pas encore toutes connues. Les adversaires politiques déjà identifiés de Félix Tshisekedi sont Martin Fayulu, Moïse Katumbi ou encore le docteur Denis Mukwege.

Car, concrètement, sur le terrain, à près de quatre mois des scrutins, le climat politique s'est tendu : manifestations de l'opposition et des mouvements pro-démocratie interdites quand elles ne sont pas réprimées dans la violence comme récemment à Goma, harcèlement judiciaire de certains opposants, journalistes incarcérés, et toujours plus de victimes dans les conflits à l'est du pays.

Alors à l'heure où le pays semble se remettre dans l'orbite électorale, quel est le vrai bilan de Félix Tshisekedi ? Quelles pourraient être les dispositions des électeurs à son égard ? Comment expliquer le climat délétère qui prévaut sur le plan national, alors qu'à l'international, la RDC est redevenue ce géant d'Afrique centrale incontournable sur le plan géopolitique, notam-

ment sur la question énergétique ?

FÉLIX TSHISEKEDI EN ROUTE POUR UN 2^e MANDAT ?

« Une chose est sûre, Félix Tshisekedi a réussi à faire de la RD Congo un acteur incontournable dans le champ diplomatique international », pointe, le géopolitologue Tumba Alfred Shango Lokoho. Avant son arrivée, la RD Congo était reléguée et au ban des nations. Aujourd'hui, le pays est de nouveau audible, même si les multiples voyages effectués par le chef de l'Etat à l'étranger pendant les premières années de son mandat n'ont pas toujours donné les résultats escomptés sur le plan des retombées économiques. Pris à la gorge par le chômage et l'inflation, de nombreux Congolais ont du mal à nourrir leurs familles. Ce que confirme la statistique selon laquelle les deux tiers des habitants de la RD Congo vivent sous le seuil de pauvreté dans un pays réputé pour la richesse de son sous-sol en matières premières rares et stratégiques pour des produits issus des nouvelles technologies.

Dans un tel contexte, dans quelles dispositions se trouvent les Congolais face à l'élection prévue en décembre malgré le jugement mitigé qu'ils portent sur le bilan de Félix Tshisekedi même si celui-ci est globalement plus positif que celui qu'ils por-

taient sur la gestion des prédécesseurs de l'actuel Président.

QUEL POURRAIT ÊTRE LE TAUX DE PARTICIPATION ?

Dans un sondage du 22 août au 14 septembre 2023 auprès de 987 Congolais(es) sur les intentions de vote en République Démocratique du Congo réalisé, pour l'agence Kuna basée à Paris, par l'institut « One to One » implanté en Tunisie et partenaire national d'Afrobaromètre, sondeur de l'opinion publique sur des sujets économiques, politiques et sociaux à travers le continent africain, 84,5 % des inscrits concernés par l'enquête ont déclaré avoir l'intention de voter à l'élection présidentielle du 20 décembre.

Ce taux augmente d'environ 3,5 % chez les hommes pour atteindre 87,6 %. Tandis que pour les femmes, ce taux est de 81,3 %. Ce taux baisse à 66 % chez ceux qui n'ont pas fréquenté les bancs de l'école. Dernier enseignement : les personnes âgées de 35-54 ans comptent participer plus que les jeunes (18-34 ans) ainsi que leurs aînés (55 ans et plus) à la prochaine élection présidentielle (88 % contre respectivement 85 % et 76 %) étant entendu qu'il faut avoir à l'esprit que le taux de l'élection de 2018 était de 47,5 % (18 329 318 votants sur 38 542 138 enrôlés).

QU'EN EST-IL DES INTENTIONS DE VOTE ?

Au regard de ce même sondage, le candidat Félix Antoine Tshisekedi, à 43,6 %, devance celui qui apparaît comme son principal concurrent, en l'occurrence Moïse Katumbi (24 %) et Martin Fayulu (16,2 %). 25 % des sondés ne savent pas pour le moment pour qui voter. Ces données sont à prendre avec des pincettes, dans la mesure où des doutes existent sur les conditions de réalisation de ce sondage.

À trois mois de l'élection présidentielle, ce sondage en confirme un précédent réalisé en mars 2023 par l'Institut Léger, plus grande firme de sondage, de recherche marketing et analytique au Canada. Selon celui-ci, Félix Antoine Tshisekedi obtiendrait 48% des intentions de vote, suivi par Moïse Katumbi à 23 % et Martin Fayulu à 16%. Et les huit autres candidats potentiels en lice ne parviendraient à rallier que 11% de l'électorat.

Ce sondage de mars 2023 confirme également un autre sondage, celui-ci daté d'un an car mené du 28 juin au 25 juillet 2022 auprès d'un échantillon de plus de 10 000 personnes réparties dans 33 villes et 145 territoires de RDC. Selon les résultats de cette étude menée par l'Agence américaine de recherche (Suite à la page 7)

Soutien au M23 et trahison contre la République : lourdes peines pour Edouard Mwangachuchu

La Haute cour militaire a infligé vendredi de lourdes peines, dont une condamnation à mort, au député national Edouard Mwangachuchu pour « participation à un mouvement insurrectionnel, détention d'armes et munitions de guerre et trahison ». C'est la fin d'une saga judiciaire qui a débuté, début mars, avec l'interpellation de l'élu national de Masisi par l'état-major des renseignements militaires (ex-DEMIAP).

ECONEWS

Edouard Mwangachuchu, député national, élu de Masisi, propriétaire de la SMB (Société minière de Bisunzu), a été condamné à mort, vendredi à Kinshasa, par la Haute cour militaire Kinshasa pour « participation à un mouvement insurrectionnel, détention d'armes et munitions de guerre et trahison » et au paiement de 100 millions USD, payables en francs congolais.

La peine capitale est souvent prononcée en RDC mais n'est plus appliquée depuis 20 ans et est systématiquement commuée en prison à perpétuité.

En août, le ministère public avait requis la perpétuité contre Edouard Mwangachuchu, 70 ans, élu de Masisi, dans la province troublée du Nord-Kivu.

La Haute cour militaire n'a accordé aucune circonstance atténuante au condamné, qui n'était pas présent au prononcé

du jugement, a constaté une équipe de l'AFP. Il a été reconnu coupable de « détention illégale d'armes et munitions de guerre », de « participation au mouvement insurrectionnel M23 » et de « trahison », a précisé le général Robert Kalala, juge président de la Haute cour.

Pour rappel, le M23 est une rébellion majoritairement tutsi qui, avec le soutien du Rwanda, selon Kinshasa, s'est emparée depuis fin 2021 de vastes pans de territoire dans le Nord-Kivu.

M. Mwangachuchu avait été arrêté le 1^{er} mars à Kinshasa, détenu d'abord à la prison centrale de Makala, puis transféré à la prison militaire de Ndolo où se sont tenues la trentaine d'audiences de son procès.

Son coaccusé, Robert Muchamalirwa, un capitaine de Police nationale congolaise poursuivi pour « violation des consignes », a été acquitté et la Cour a ordonné sa libération immédiate.



Edouard Mwangachuchu devant la Haute cour militaire, en audience foraine à la prison militaire de Ndolo

La défense de M. Mwangachuchu, qui avait plaidé l'acquiescement, a annoncé son intention de se pourvoir en cassation. Devant la presse, Me Thomas Gamakolo a dénoncé une « décision inique, motivée par des considérations étrangères au droit ».

Il s'agit, selon lui, « d'un procès fondé sur la haine ethnique et des déductions ». « On n'a jamais su démontrer que M. Mwangachuchu a des liens avec le Rwanda », mais « en raison de sa +tutsité+, on a établi la présomption de culpabilité », a estimé Me Gamakolo.

LIEN ÉTROIT AVEC LE

RWANDA

« Il est très difficile aujourd'hui dans notre pays de vivre ou d'exister en tant que Tutsi », a regretté l'avocat, cité par AFP.

Les poursuites contre M. Mwangachuchu ont été déclenchées lorsque les rebelles du M23, qui s'étaient emparés de la cité minière de Rubaya (Nord-Kivu), ont été « délogés par les natifs du coin organisés en mouvement d'autodéfense », a expliqué la Haute cour.

Ces derniers auraient alors découvert une cache d'armes sur le site de Bibatama appartenant à la SMB, une propriété de M. Mwangachuchu, a-t-on ajouté pendant la lecture du prononcé.

Dans ses plaidoiries, la défense avait soutenu qu'il s'agissait « de personnes se présentant comme des +paysans hutu+ membres du groupe armé Nyatura » qui ont « prétendu avoir découvert une cache d'armes » sur ce site minier.

Vendredi, le tribunal est aussi longuement revenu sur un certificat de test Covid réalisé par M. Mwangachuchu à Kigali en mai 2021, arguant que c'était là une preuve du « lien étroit » que le député congolais entretiendrait « avec le Rwanda, pays agresseur de la RDC ».

Il a aussi été dit que les minerais produits par son entreprise étaient « envoyés au Rwanda » et qu'un document retrouvé dans son coffre-fort indiquait qu'il possédait des « biens immobiliers au Rwanda » et « se préoccupe beaucoup du développement du Rwanda ».

Lors du procès, M. Mwangachuchu avait affirmé faire l'objet des menaces du M23 et des autorités sécuritaires rwandaises.

Il était apparu malade et visiblement très affaibli pendant les audiences. Les demandes de libération provisoire du prévenu pour raison de santé avaient été rejetées par la haute cour.

Cri de détresse de l'Asadho et Justicia Asbl : « Le procès de M. Salomon IDI KALONDA est un règlement de compte politique »

L'Association Africaine de défense des Droits de l'Homme (ASADHO) et JUSTICIA Asbl, organisations de promotion et de protection des droits humains basées en RDC, suivent avec attention la situation des droits humains en RDC à l'approche des élections générales du mois de décembre prochain. Elles s'inquiètent de la détérioration des libertés publiques en cette même période et des poursuites judiciaires montées de toute pièce contre les opposants politiques et journalistes. C'est le cas de Monsieur Salomon IDI KALONDA, Conseiller principal de l'opposant Moïse KATUMBI et membre du parti politique Ensemble pour la République. Les poursuites engagées contre lui, sous le dossier RP 347/23, sont un véritable règlement de compte politique instrumentalisant le pouvoir judiciaire.

En effet, il nous revient des sources proches du dossier et des documents compulsés que Monsieur Salomon Idi faisait déjà l'objet d'une filature orchestrée par l'Ambas-

sadeur itinérant du Chef de l'Etat pour le Grand Katanga, Monsieur Dany BANZA MALOBA à travers un certain Patrick NYUNDO, agent de l'ANR et Conseiller principal en matière de sécurité du Premier Ministre du Gouvernement de la RDC. Consécutivement à un message X1 publié par Salomon en date du 21.05.2023 qui aurait provoqué la colère des caciques du régime, des instructions claires pour son arrestation auraient été données. Le meilleur prétexte a, donc été, la perte d'une arme de guerre, abusivement attribuée à Salomon IDI KALONDA, alors qu'elle appartenait au garde du corps de MATATA PONYO lors du sit in réprimé le 25 juin 2023 devant la CENI.

Comme par miracle l'infraction de port illégal d'arme, sur base de laquelle il avait été arrêté, a été rejeté. Cette infraction était juste un appât.

Autres faits reprochés à Monsieur Salomon IDI KALONDA sont des messages ordinaires trouvés sur son téléphone, sans aucune inci-

dence sur la sécurité ou la sureté du pays, échangés avec les responsables rwandais rencontrés lors des réunions à l'Union Africaine alors que le Président TSHISEKEDI était Président de l'UA et était en bons termes avec le Président KAGAME. Monsieur Salomon IDI KALONDA faisait souvent parti de la délégation du Président de la République.

S'agissant des messages impliquant le Conseiller principal du Premier Ministre et pour lesquels, il avait avoué lors de l'audition, avoir été mandaté par l'Ambassadeur Dany BANZA pour piéger Monsieur Salomon IDI KALONDA en lui envoyant certains messages et en sollicitant ses commentaires, ils sont des pièges tendus selon une planification précise.

Le message incriminé particulièrement est celui où le Conseiller Principal du Premier Ministre lui transmet une photo des tenues militaires actuellement portées les éléments de la Garde Républicaine. Une photo qu'il avait refusé de commenter.

Après que ce Conseiller Principal du Premier Ministre et l'Ambassadeur Dany BANZA aient été entendus sur procès-verbal, aucune de ces personnes n'est poursuivie et le procès-verbal d'audition de Monsieur Dany BANZA est introuvable au dossier.

L'ASADHO et JUSTICIA Asbl estiment que tout a été mis en œuvre par des hommes politiques pour éliminer politiquement Monsieur Salomon IDI KALONDA avec l'aide de la justice.

Le procès de Monsieur Salomon IDI KALONDA n'est pas un procès judiciaire, mais un procès politique comme cela est bien démontré ci-dessus.

Ce procès est similaire à celui de Monsieur BISELELE qui était incriminé pour des messages échangés avec les responsables rwandais alors que le Président TSHISEKEDI était en bons termes avec le Président KAGAME.

ASADHO et JUSTICIA Asbl s'inquiètent aussi de l'état de santé de Monsieur Salomon IDI KALONDA se détériorant chaque jour. Les soins

qui lui sont administrés actuellement ne sont pas de nature à lui apporter la guérison dont il a besoin.

Il y a urgence à ce qu'il ait droit aux soins conséquents au vu de son état de santé.

En face à ce qui précède, ASADHO et JUSTICIA Asbl recommandent :

Au Président de la République de :

- Veiller à ce que la justice ne soit pas utilisée pour régler les comptes aux acteurs politiques;

Au Président de la Cour Militaire de la Gombe de :

- Constaté qu'il s'agit d'un dossier purement politique monté pour régler des comptes à un acteur politique ;
- Acquitter M. Salomon IDI KALONDA et de le libérer ;
- Accorder la liberté provisoire à Monsieur Salomon IDI KALONDA pour lui permettre de faire soigner

Fait à Kinshasa, le 07 octobre 2023
Pour l'ASADHO et JUSTICIA Asbl
Jean-Claude KATENDE et
Timothée MBUYA

La RDC rejoint le « Compact with Africa » ou le Pacte du G20 pour l'Afrique

La République Démocratique du Congo est le 13^{ème} pays africain à rejoindre le « Compact with Africa (CWA) » ou le Pacte du G20 pour l'Afrique. Le Pacte avec l'Afrique rassemble le G20, le Groupe de la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et la Banque africaine de développement autour de la volonté d'augmenter les investissements privés en Afrique.

FRANCIS N.

La RD Congo devient le 13^{ème} pays à intégrer le « Compact with Africa (CWA) » ou le Pacte du G20 pour l'Afrique qui vise à promouvoir les investissements privés sur le continent, surtout dans les infrastructures, en vue d'améliorer le cadre macro-économique des pays membres, a annoncé le ministère des Finances dans sa page X (ex-twitter).

Cette initiative soutenue par les bailleurs (FMI, BM, BAD) et l'UA, est présidée par l'Allemagne et l'Afrique du Sud dans le cadre du « G20 Africa Partnership », reposant sur l'inclusion des jeunes et des femmes dans les secteurs porteurs, la promotion des investissements privés, etc.

ENGAGER DES RÉFORMES POUR ATTIRER DAVANTAGE D'INVESTISSEURS PRIVÉS SUR LE CONTINENT

Le Pacte avec l'Afrique rassemble le G20, le Groupe de la Banque mondiale, le FMI et la BAD autour de la volonté d'augmenter les investissements privés en Afrique. Bien avant la RDC, d'autres

pays africains faisaient déjà partie de ce Pacte, dont le Bénin, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, l'Éthiopie, le Ghana, la Guinée, le Maroc, le Rwanda, le Sénégal, le Togo, la Tunisie et le Burkina Faso.

Le Pacte part du principe que la stabilité macro-économique, un environnement d'affaires favorable aux investisseurs et des services efficaces d'intermédiation financière sont les trois conditions à réunir pour stimuler les investissements privés. En œuvrant à l'amélioration de ces trois « piliers », il entend catalyser des investissements privés supplémentaires dans les pays participants et resserrer les liens entre les initiatives du G20, les organisations internationales et les pays africains.

Au titre du Pacte avec l'Afrique, les pays africains s'engagent à identifier les améliorations à apporter dans les trois piliers du Pacte et à engager les réformes adéquates. Beaucoup se sont attachés à améliorer la mobilisation des ressources intérieures, réformer la pratique des affaires et lever les freins au financement des PME; les « organisations inter-

nationales » — le Groupe de la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et la Banque africaine de développement — ont convenu de resserrer leur coopération, renforcer l'assistance technique en appui aux réformes identifiées et accroître leur soutien à l'élaboration de projets d'infrastructure; les pays membres du G20 s'engagent à inciter leurs investisseurs et leurs entreprises à miser sur les pays du Pacte; les équipes en charge du Pacte dans chaque pays sont le ciment qui soude toute cette architecture.

Placées sous la responsabilité de représentants des organisations internationales dans les pays concernés, elles regroupent de hauts fonctionnaires issus des ministères des Finances, du Commerce et de l'investissement; un programme de réforme élaboré par chacune des équipes hiérarchise les réformes en fonction des priorités que les partenaires s'engagent collectivement à faire aboutir au travers d'une approche pluriannuelle.

Trois caractéristiques distinguent ce Pacte des initiatives précédentes :

Le Pacte est une entreprise de longue haleine qui vient conforter les objectifs du Groupe de la Banque mondiale en matière de maximisation des financements pour le développement. Les interventions du Groupe tendent habituellement à aider les pays par

des investissements ou des opérations à l'appui des politiques de développement de relativement courte durée.

En encourageant une actualisation permanente des réformes prioritaires en fonction de l'évolution de la situation du pays, l'approche ouverte du Pacte contribue à entretenir l'intérêt pour les réformes institutionnelles sur un horizon décennal — un facteur dont les recherches prouvent qu'il est fondamental pour en garantir la pérennité. Le programme de réforme offre donc au Groupe de la Banque mondiale un levier supplémentaire pour soutenir les réformes.

Le Pacte s'articule autour des principes de responsabilité mutuelle, de vérifications régulières, de suivi et de transparence. Les programmes de réforme sont accessibles sur le site web du Pacte (a). Des réunions virtuelles entre les équipes du Pacte et le G20 sont organisées au moins une fois par trimestre. Un suivi officiel a lieu deux fois par an. Toutes ces dispositions contribuent à installer la confiance dans la disponibilité des pays du Pacte vis-à-vis des investissements, même dans les petits pays qui ont rarement leur place dans les discussions relatives aux investissements en Afrique.

Le Pacte concerne l'ensemble du continent. Les initiatives en faveur de l'Afrique ont tendance à segmenter le

continent — entre pays du Maghreb et pays d'Afrique subsaharienne, entre pays francophones et anglophones, etc. Là, tout le continent est couvert par une initiative unique, ce qui crée les conditions de la constitution de pôles de croissance multiples qui ne seront plus concentrés en Afrique du Sud, dans le sud du continent, mais aussi dans des pays comme le Maroc, au nord. À cet égard, le Pacte est conforme aux ambitions de la toute récente Zone de libre-échange continentale et aux conclusions du rapport sur la défragmentation de l'Afrique, qui met en avant les extraordinaires perspectives d'échanges transfrontaliers, notamment pour les denrées alimentaires et les produits manufacturés de base, au cœur des priorités de certains pays du Pacte.

Le Pacte avec l'Afrique rappelle que le développement passe par un effort conjoint assorti d'obligations, d'engagements et de contributions impliquant les pays en développement, les organisations internationales et, de plus en plus, le secteur privé. En cela, il s'inscrit parfaitement dans les trajectoires dont on sait désormais qu'elles sont indispensables pour réaliser les Objectifs de développement durable et le double objectif du Groupe de la Banque mondiale de mettre fin à l'extrême pauvreté et de promouvoir une prospérité partagée.

Présidence de la FEC : Albert Yuma ne sera pas candidat aux élections de novembre prochain

ECONEWS

Après une dizaine d'années passées à la présidence de la Fédération des entreprises du Congo (FEC), Albert Yuma Mulimbi n'a pas l'intention de briguer un nouveau mandat, apprend-on des sources internes du patronat congolais.

C'est au mois de novembre prochain que la FEC tiendra, certainement à son siège social de Kinshasa, son assemblée générale électorale, rapportait la radio Top Congo FM, citant un membre du syndicat patronal de la RDC.

C'est dire qu'une nouvelle ère s'annonce au sein de la FEC, au moment où Albert Yuma s'apprête à céder le bâton de commandement.

Selon la radio Top Congo Fm, Albert Yuma a récemment adressé une lettre à l'ad-



Albert Yuma a promis de ne pas se présenter à la prochaine élection du président de la FEC.

ministration de la FEC, appelant à la convocation d'une assemblée générale électorale.

Cependant, selon un administrateur de la FEC, cité par la même source, ces élections sont cordonnées par la modification des statuts de la FEC.

Des sources internes du patronat congolais rapportent que le président Albert Yuma,

qui a dirigé la FEC pendant 17 ans d'affilée, avait initialement envisagé de prolonger son mandat en invoquant la difficulté d'organiser des élections avant la modification des statuts. Une position qui a été remise en cause par quelques membres du Conseil d'administration de la FEC, relevant que le projet de révision des

statuts de la FEC était déjà très avancé.

Toujours est-il que John Nkomo Mubualudimi, secrétaire général de la FEC, a reconnu quelques dysfonctionnements au sein de l'administration du patronat congolais, en rapport avec la date de fin du mandat qui est passée du 23 octobre 2023 au 26 novembre 2023, rendant presque impossible l'organisation du processus de renouvellement du Conseil d'administration de la FEC.

Pour ramener le calme au sein du syndicat patronal, Albert Yuma a finalement demandé le lancement du processus électoral au sein de la FEC, et ce, après l'adoption des nouveaux statuts par une assemblée générale extraordinaire, prévue pour le 2 novembre 2023.

Sauf imprévu, c'est le 23

novembre 2023 qu'une assemblée générale ordinaire et électorale élira les nouveaux membres du Conseil d'administration de la FEC, dont le président du syndicat patronal.

On apprend qu'un comité restreint finalise la révision des projets de statuts et de règlements de la FEC, avant l'élection du successeur d'Albert Yuma.

L'on se rappelle que la dernière élection du président de la FEC, au terme de laquelle Albert Yuma a été confirmé à son poste de président, avait été entourée de vives tensions, créant de profondes fissures au sein du patronat congolais.

En décidant de se retirer de la course à sa succession, Albert Yuma pense donc passer le flambeau à une nouvelle génération, jeune et dynamique.

1^{er} Salon minier du Lualaba : le Président de la République honore le stand de TFM

Ouvert le vendredi 5 octobre 2023 par le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, au Centre de négoce de Musompo, dans la ville de Kolwezi, le premier Salon minier du Lualaba a attiré bien de monde. Géant minier non seulement de la province du Lualaba, mais aussi de toute la République Démocratique du Congo, le stand de Tenke Fungurume Mining (TFM) a eu l'honneur de recevoir le Chef de l'Etat. Reportage.

Tenke Fungurume Mining (TFM), filiale de CMOC, a participé au 1^{er} Salon minier du Lualaba, édition 2023, organisé les 5 et 6 octobre 2023 au Centre de négoce de Musompo, dans la ville de Kolwezi.

D'un forum économique à un autre, après la tenue dans la même ville de Kolwezi de la 7^{ème} édition de «Expo Béton», les opérateurs miniers du Lualaba ont donc pris rendez-vous à la première édition du Salon minier du Lualaba, autour du thème évocateur : «*Exploitation responsable des ressources minières : défis et opportunités pour le développement économique et social de la RDC*».

Le choix du Centre de négoce de Musompo n'a pas été anodin. En effet, ce Centre est un lieu de négoce des matières minérales stratégiques, notamment le cuivre et

le cobalt, indispensables non seulement pour l'économie nationale et mondiale, mais aussi pour la grande transition énergétique.

Profitant de son passage à Kolwezi, le Président de la République a fait d'une pierre deux coups, clôturant vendredi la 7^{ème} édition de «Expo Béton», tout en laissant simultanément, sur place au Centre négoce de Musompo, le 1^{er} Salon minier du Lualaba et l'exposition qui était couplée à cet événement.

A côté de TFM, plusieurs autres entreprises – mines et divers secteurs – ont répondu au rendez-vous et exposé leurs produits en stand.

TFM CONFIRME SA PLACE DE LEADER

Pendant la visite de stands, le Président de la République a fait un arrêt



Le Président de la République reçu au stand de TFM

intéressant sur celui aménagé par TFM.

Au stand TFM, le Président de la République a suivi avec attention les explications rendues par le président de son Conseil d'administration, M. Wang Quan.

«*Notre objectif de production globale au niveau de*

CMOC pour 2024 est de 600.000 tonnes de cuivre. Le défi majeur face cet objectif est la fourniture d'énergie», a révélé le PCA de TFM. Avec cette hauteur de production, CMOC va compter parmi les 10 premiers producteurs mondiaux du cuivre.

En opération depuis 2006

dans la province du Lualaba, TFM a réalisé une production de 254.286 tonnes de cuivre et 20.621 tonnes de cobalt en 2022. Avec l'ajout de nouvelles unités de traitement, l'entreprise envisage de dépasser le cap de 300.000 tonnes à la fin de l'année en cours.

Avec Communication TFM



Le stand de TFM



Vue partielle du Centre de négoce de Musompo

RD Congo : un chemin présidentiel semé d'interrogations

(Suite de la page 3)

sociale «Geopolls», plus de la moitié des personnes sondées seraient prêtes à voter en faveur du président Tshisekedi.

Autant d'indications qui donnent à faire de l'actuel chef de l'État le favori de l'élection présidentielle de décembre.

Cela dit, il serait exagéré de penser que les jeux sont faits. Il n'y a aucun doute que l'ambiance dans laquelle les élections vont se dérouler jouera sur ce scrutin où les enjeux économiques, politiques et sociaux ne manqueront d'impacter la participation des électeurs aux prises avec de multiples insécurité quotidiennes, alimentaires mais aussi politiques liés aux différents conflits à travers le territoire.

D'ÉPINEUX DOSSIERS : DE L'INSÉCURITÉ À L'EST AUX SCANDALES DE DÉTOURNEMENTS PUBLICS

Il faut rappeler qu'en 2019, l'arrivée à la tête du pays de l'opposant Félix Tshisekedi, dans des conditions contestées, avait suscité beaucoup d'espoirs, après 17 années d'un pouvoir sans partage de Joseph Kabila. Félix Tshisekedi avait, alors, promis de s'attaquer au chômage, à la pauvreté, à la corruption, au manque d'infrastructures et à l'insécurité endémique à l'est du pays.

«Le bilan du président Félix Tshisekedi depuis 2019 à la tête de la République démocratique du Congo est plus que mitigé, analyse Tumba Alfred Shango Lokoho, observateur de la politique congolaise. Lorsqu'il a pris le pouvoir, Félix Tshisekedi n'avait pas véritablement les coudées franches à cause du deal scellé avec le président sortant Joseph Kabila, avance-t-il au Point Afrique. Il ne contrôlait qu'une portion limitée de l'exécutif et n'avait de majorité ni à l'Assemblée nationale ni au Sénat pendant les deux premières années de sa présidence. Le tournant a été l'Union sacrée pour la nation qui a consisté à faire exploser l'ancien cadre et permettre à Félix Tshisekedi de diriger et enfin affirmer son autorité à la tête de l'État », explique l'expert, par ailleurs, maître de conférences à l'université Sorbonne Nouvelle.

Depuis l'arrivée au pouvoir de Tshisekedi, les dossiers épineux voire explosifs n'ont pas manqué. « Le climat politique interne a toujours été tendu, pointe, le professeur, Tumba Alfred Shango Lokoho. Et de citer la question du M23 et de l'insécurité à l'Est de la RD Congo ainsi que des détournements de fonds, notamment ceux débloqués pour les 100 jours et destinés à des projets de développement. «Deux éléments me semblent essentiels pour

comprendre comment on en est arrivé là, croit savoir Alfred Shango : d'un côté, on a l'impression que le gouvernement n'a pas été en mesure de mener une politique socio-économique solide en faveur des populations, ce que les militants de l'UDPS lui rappellent d'autant plus régulièrement qu'il avait comme slogan lors de la campagne de 2018, «le peuple d'abord », rappelle le politologue, avant de poursuivre avoir « l'impression que le président sortant a manqué de *missi dominici* autour de lui pour mener un dialogue franc, démocratique et républicain, avec l'opposition ».

UN RAIDISSEMENT SÉCURITAIRE MENAÇANT POUR LES OPPOSANTS ET LES JOURNALISTES

Aujourd'hui, si le calendrier fixé par la Commission électorale nationale indépendante est respecté, les candidats à la succession du président sortant n'ont plus que quelques jours pour déposer leurs candidatures, ce qui fait craindre un emballement. Car depuis l'instauration de l'élection présidentielle en RDC en 2006, le processus électoral et l'annonce des candidats retenus ont systématiquement fait l'objet de contestations et de tensions. Cette année ne devrait pas faire exception. L'ONG Human Rights Watch a d'ores et déjà dénoncé la «répression» et les «intimidations» auxquelles l'opposition politique fait face, «dans un contexte de tensions politiques accrues».

D'ailleurs, dans un communiqué publié fin août, l'ONG parle de «vague d'arrestations et de restrictions des libertés fondamentales».

Le bureau des droits humains des Nations unies en RDC, pour sa part, évoque «des enlèvements et des menaces ciblant l'opposition», «des discours de haine et d'incitation à la violence» ainsi qu'un «usage excessif de la force contre des manifestants pacifiques».

L'organisation de défense de la presse Journalistes en danger (JED) s'alarme aussi de la «montée» de la «violence physique à l'égard des journalistes» et des «militants de partis politiques».

La plupart des incidents rapportés par Human Rights Watch concernent le parti Ensemble pour la République de Moïse Katumbi, poids lourd de la politique congolaise, qui est devenu un des principaux opposants au régime du président Félix Tshisekedi.

En mai dernier, le premier conseiller de l'ex-gouverneur du Katanga, Salomon Kalonda, a été arrêté à Kinshasa par des agents

du Renseignement militaire et détenu pour des charges qui ont changé à plusieurs reprises depuis son arrestation.

Le 13 juillet, Chérubin Okende, porte-parole d'Ensemble pour la République, a été retrouvé mort, criblé de balles dans son véhicule, au bord d'une route dans la capitale. Cet ancien ministre des Transports de Félix Tshisekedi a rallié Moïse Katumbi et l'opposition fin 2022. Son «assassinat», jusqu'à présent non élucidé, continue de provoquer l'émoi à travers le pays.

Dans une tentative pour rassurer les Congolais et la communauté internationale, le président Félix Tshisekedi, a déclaré lors d'un meeting le 25 juin qu'il s'attaquerait «sans remords à tout Congolais» qui nuirait à la «stabilité (du) pays». «Peu importe ce qu'on en dira : violations des droits de l'homme, privation de libertés...»

Comment interpréter ces propos alors que quelques mois plus tard, en ce début septembre, Stanis Bujakera Tshiamala, le correspondant de Jeune Afrique, de l'agence Reuters, également directeur-adjoint de publication du site congolais d'information Actualité.cd a été arrêté, détenu plusieurs jours puis emprisonné le 14 septembre dernier, accusé notamment de faux en écriture et propagation de fausses nouvelles pour un article publié et non signé par lui dans le mensuel panafricain basé à Paris et mettant en cause les renseignements militaires dans l'assassinat justement de l'ancien ministre et opposant Chérubin Okende.

«Le cas de Stanis Bujakera Tshiamala est très surprenant», réagit Tumba Alfred Shango Lokoho qui suit avec attention l'évolution de la situation. «Quand le président Félix Tshisekedi était dans l'opposition, il n'a pas cessé de dénoncer la répression du régime Kabila contre les journalistes ainsi que les tentatives de museler la presse à l'époque. Il semble bien que cette pratique a continué et, aujourd'hui, on peut dire qu'elle s'est accentuée, ça déroute un peu, constate le politologue. «Ce sont autant de tentatives de la part du camp présidentiel pour mettre sous le boisseau la vraie presse, celle qui n'est pas dans l'adulation du chef de l'État qu'il rêve de faire réélire », tranche-t-il.

MOÏSE KATUMBI ET SES PROCHES PARTICULIÈREMENT VISÉS

Ce souhait ne va pas couler de source au regard de la motivation de plusieurs mastodontes de la politique congolaise prêts à affronter le président sortant sur le terrain. Moïse

Katumbi, l'ex-gouverneur du Katanga, apparaît ainsi comme l'un des principaux grands rivaux de cette élection. «Dès lors que Moïse Katumbi a affiché sa volonté de se présenter à l'élection présidentielle, on a aussitôt observé une sorte d'emballement, et presque en même temps, une campagne a été lancée pour discréditer ce dernier », commente Tumba Alfred Shango Lokoho. «Idem, pour le docteur Denis Mukwege, auquel on prête l'intention d'aller à la présidentielle de décembre prochain. Là aussi, la machine s'est mise en branle pour le discréditer tout comme Matata Ponyo, l'ancien Premier ministre. Et aujourd'hui, Martin Fayulu, de la coalition Lamuka («Réveille-toi», en lingala), dénonce, ce climat délétère ».

Depuis le début du processus, l'opposition dénonce des irrégularités.

«Félix Tshisekedi part avec un certain avantage, étant donné qu'il est au pouvoir et qu'il dispose des moyens de l'État pour battre campagne », fait remarquer Tumba Alfred Shango Lokoho. «En réalité, Félix Tshisekedi a déjà montré un aperçu de sa capacité à manœuvrer dans le marigot politique congolais, en nommant notamment des ministres comme Jean-Pierre Bemba à la Défense nationale et en réhabilitant Vital Kamerhe. Son seul objectif est d'être réélu sans obstacle majeur. La machine Tshisekedi est déjà en marche », appuie le politologue. Et cette question des moyens, dans tous les esprits, ne va pas manquer de jouer un rôle prépondérant.

LA QUESTION FINANCIÈRE AU CŒUR D'UNE CAMPAGNE ÉLECTORALE...

Est-ce ce qui fait que plusieurs candidats ne se sont pas encore déclarés, comme le docteur Denis Mukwege, le Prix Nobel de la Paix 2018 ? Ses fervents soutiens (dont beaucoup sont à l'étranger) le poussent à se présenter mais la question de la capacité financière est primordiale dans un pays où faire campagne sur l'ensemble du territoire relève de la gageure. Le gynécologue congolais a indiqué avoir reçu de ses partisans 100.000 dollars, soit un chèque du montant de la caution nécessaire pour pouvoir se présenter à la présidentielle du 20 décembre.

Prix Nobel de la paix pour son action en faveur des femmes violées, Denis Mukwege, 68 ans, n'a cependant pas dit s'il se porterait candidat. «Je connais toute la souffrance que notre population vit au quotidien, (que cette) population soit capable de cotiser 100.000 dollars pour moi,

ça veut dire simplement que vous n'allez plus reculer. Vous êtes déterminé à être un peuple libre, vous voulez être indépendant », a-t-il lancé à ses partisans venus en nombre, mi-septembre, jusqu'à son hôpital à Bukavu, dans l'est de la République démocratique du Congo.

... DANS UN PAYS EN PROIE AUX VIOLENCES DE GROUPES ARMÉS DIVERS

La région est en proie depuis près de 30 ans aux violences de groupes armés, aux viols collectifs et aux mutilations génitales.

L'insécurité a gagné du terrain partout en RDC, à Goma, à Lubumbashi et même à Kinshasa. Tumba Alfred Shango Lokoho rappelle que «le Président Tshisekedi qui avait promis de s'installer à Goma jusqu'à l'éradication de ces forces négatives n'a pas tenu sa promesse de mettre fin aux violences des groupes armés dans le pays». À ses yeux, à l'heure du bilan, «il est tout à fait légitime de chercher à savoir pourquoi dans un premier temps, son gouvernement avait accepté la venue des forces de la Communauté d'Afrique de l'est (EAC) dans l'est pour, aujourd'hui, récusé cette force. Je pense qu'il y a eu une ambiguïté sur la mission assignée à ces militaires et le mandat n'était pas très clair. Dans tout ça, il ne faut pas non plus oublier la question de la Monusco», poursuit Tumba Alfred Shango Lokoho.

Autant de sujets qui préoccupent les Congolais, alors que le président Félix Tshisekedi a insisté à la tribune de l'ONU, la semaine dernière, pour un retrait «accéléré» des Casques bleus de son pays à partir de fin 2023 déplorant que les missions onusiennes présentes depuis près de 25 ans «n'aient pas réussi à faire face aux rébellions et conflits armés qui déchirent ce pays et la région des Grands Lacs ni à protéger les populations civiles». Ces discussions autour du retrait de la Monusco interviennent d'ailleurs alors que l'ONU a fait face à une série d'attaques et de manifestations contre la présence des Casques bleus dans le pays.

De quoi dire qu'à trois mois des élections, les jeux sont loin d'être faits même si des sondages s'emploient à tenter de donner des tendances. Au regard du contexte et de la multiplicité des facteurs qui peuvent intervenir dans le processus menant à l'élection d'un président pour un mandat de cinq ans dans un pays complexe comme la RD Congo, la prudence semble de mise.

Avec Le Point Afrique

Ce que je pense

Matata Ponyo M. « Afrique : la République des militaires est-elle de retour ? »

L'Afrique de coup d'Etat est-elle de retour, comme aux premières années de l'indépendance. Décryptage avec Matata Ponyo Mapon, candidat à la présidentielle de décembre prochain, dans sa chronique habituelle «Ce que je pense...».

Ce que je pense est que la gouvernance des dirigeants civils africains élus est remise en cause. Il s'observe depuis quelques années le retour des militaires au pouvoir comme Présidents de la République. C'est le cas notamment au Mali, Burkina Faso et Niger, trois pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Le Mali a connu, en moins d'une année, deux coups d'Etat opérés successivement par le colonel Assimi Goïta. Le premier intervenu le 18 août 2020 renversant le président élu Ibrahim Boubakar Keita, dit «IBK»; le second intervenu le 24 mai 2021 renversant le président de la Transition monsieur Bah N'Daw. Le Burkina Faso a connu aussi deux coups d'Etat en huit mois. Le premier opéré le 24 janvier 2022 par le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba renversant le président élu Rock Kaboré ; le second effectué par Ibrahim Traoré le 30 septembre de la même année, mettant fin aux fonctions d'un prédécesseur putschiste militaire. Le Niger n'a connu récemment qu'un seul coup d'Etat opéré le 26 juillet dernier par le général Abdourahamane Tchiani mettant fin aux fonctions du président élu Mohamed Bazoum. Toujours en Afrique de l'Ouest, un autre coup d'Etat opéré le 5 septembre 2021 par le lieutenant-colonel Mamadi Ndoubouya a renversé le président élu Alpha Condé, octogénaire.

L'Afrique centrale n'est pas épargnée. Au Soudan, c'est le 25 octobre 2021 que le général Abdel Fattah el-Burhane a pris le pouvoir en renversant les autorités civiles de transition installées depuis 2019 après la chute d'Omar el-Béchir qui a régné pendant près de 30 ans. Depuis le 15 avril de cette année, le Soudan est le théâtre des affrontements sanglants entre deux factions militaires ayant été à l'origine du putsch d'octobre 2021. Au Gabon, Ali Bongo, fraîchement élu, a été débarqué du pouvoir le 30 août dernier par le général Brice Oligui Nguema.

Plusieurs raisons sont avancées par les putschistes

militaires pour justifier le coup de force. Pour les trois premiers pays, il s'agit principalement de mettre fin aux régimes politiques incapables de garantir la paix et la sécurité face aux mouvements djihadistes qui occupent des larges territoires de ces pays et y sèment la terreur. Pour la Guinée et le Gabon, c'est pour mettre fin aux régimes politiques qui se maintiennent au pouvoir en violation de la constitution et des lois du pays, sans pourtant garantir des progrès économiques considérables pouvant réduire significativement la pauvreté.

Le président Alpha Condé avait réalisé deux mandats de cinq ans et était à son troisième après avoir modifié la constitution. Le président gabonais venait de passer 14 ans au pouvoir, après les 41 ans de son père Omar Bongo à la tête du même pays (1967-2009).

Face à ce nouveau mode d'acquisition du pouvoir par la force, d'aucuns veulent savoir davantage sur le phénomène «coup d'Etat».

Ce que je pense est que l'histoire des coups d'Etat est aussi vieille que le monde. En effet, 2.340 avant Jésus Christ, le ministre Sargon avait renversé par un coup d'Etat le roi Ur-Zababa pour fonder l'empire akkadien en Mésopotamie. En Egypte, 399 avant Jésus Christ, le général Néphérîtès avait renversé le pharaon Amyrtée de la XXVIII^{ème} dynastie. En Chine, 249 après Jésus Christ, Sima Yi a éliminé Cao Shuang et s'est accaparé du pouvoir. En 1610, les boyards de Russie ont renversé Vassili IV et proclamé Ladislas IV. Plus près de nous, au vingtième siècle, Benito Mussolini a renversé Victor-Emmanuel III d'Italie le 27 octobre 1922. En Irak, le roi Fayçal II a été renversé le 14 juillet 1958 par le militaire Abdul Karim Qasim. Au Pakistan, le chef de l'armée Muhammad Ayub Khan a renversé le 27 octobre 1958 le président Iskander Mirza. Au Cuba, Fulgencio Batista a été renversé en 1959 par Fidel Castro. En Corée du Sud, Yun Po-Sun a été renversé en 1961 par le général Park Chung-hee. Au Togo, Sylvanus Olympio a été renversé par Gnassingbé Eya-

dema le 13 janvier 1963. En Algérie, Ahmed Ben Bella a été chassé du pouvoir par le colonel Houari Boumediène le 19 juin 1965. Au Zaïre, Joseph Kasavubu a été renversé le 24 novembre 1965 par le colonel Joseph Mobutu.

Comme on peut le constater, la liste est longue et aucun continent n'a été épargné par les coups d'Etat. Et de manière générale, ce sont les militaires qui prennent le pouvoir. La question que l'on peut se poser est celle de savoir si les militaires ont les compétences requises pour diriger les pays afin de garantir non seulement la paix et la sécurité mais aussi le progrès socio-économique nécessaire.

Ce que je pense est que certains régimes militaires ont réussi, d'autres ont totalement échoué. Le régime militaire du général Park de la Corée du Sud est un des exemples qui a parfaitement réussi. Par contre, le régime militaire du lieutenant-colonel Mobutu Sese Seko de la RDC est un des cas qui a lamentablement échoué. En effet, en 1960, la RDC et la Corée du Sud avaient des PIB par habitant relativement similaires.

Durant cette période, les militaires Mobutu Sese Seko pour la RDC et Park Chung-hee pour la Corée du Sud ont joué un rôle déterminant sur le développement de ces deux pays, avec des réformes structurelles d'envergure, bien que de natures très différentes.

Le Président Mobutu a pris le pouvoir en RDC en 1965 mais, par la suite, il a mal-



Matata Ponyo Mapon, leader du LGD et candidat à la présidentielle de décembre 2023.

heureusement établi un régime autoritaire qui a conduit à une mauvaise gestion économique, à une stagnation économique, puis à une crise économique aggravée par la corruption et l'instabilité politique. En parallèle, en Corée du Sud, le général Park a pris le pouvoir en 1961 et a mis en place un régime autoritaire mais accompagné d'une série cohérente des politiques de développement, notamment dans le secteur de l'éducation, de la technologie et de l'innovation, des exportations et de l'industrialisation.

Cette distinction fondamentale des politiques économiques peut expliquer une grande partie des destins contrastés suivis par les économies de la RDC et de la Corée du Sud respectivement. Certes, Mobutu et Park étaient des militaires, cependant, le premier a mal dirigé et gouverné, ce qui a nui au développement de la RDC devenue l'un des pays les plus pauvres du monde. La RDC occupe le rang de la 164^{ème} économie du monde. Alors que le second a mis en place des politiques économiques cohérentes qui ont favorisé la croissance économique en Corée du Sud devenue la dixième économie du monde. Au regard de ce qui précède, il se dégage que la différence entre les résultats socio-économiques obtenus par les deux militaires est justifiée par la qualité du leadership et de gouvernance.

Ce que je pense est qu'il est recommandable que le processus démocratique de

désignation des présidents de la République soit respecté afin d'éviter la déception et l'énervernement de la population et de militaires. En un mot, ce processus ne doit pas se transformer en coups d'Etat civils opérés en marge des constitutions et lois du pays pour maintenir au pouvoir, sur base des simulacres d'élections, des civils non élus et parfois détestés par la population. Par ailleurs, les dirigeants démocratiquement élus doivent réellement s'occuper des questions de paix et de sécurité ainsi que de la création de richesses au profit de la majorité des citoyens. A défaut, cela conduira au retour des militaires qui disposent des forces armées non pas pour démettre les Présidents de la République, mais plutôt pour défendre l'intégrité des pays et y garantir la paix et la sécurité.

C'est vrai que par le passé, certains régimes militaires ont favorisé le développement de leurs pays respectifs. Mais, d'autres régimes militaires ont détruit des économies entières de pays sous leurs responsabilités. L'idéal serait de laisser les civils, réellement élus et compétents, s'occuper de la gestion économique et les militaires s'occuper de la question de la défense et de sécurité des pays. En conclusion, il sied de promouvoir un leadership et une gouvernance de qualité à la tête des pays africains pour se prémunir des coups d'Etat.

Kinshasa, le 20 septembre 2023
Matata Ponyo Mapon

Lutte contre le paludisme : deux vaccins qui peuvent changer la donne en Afrique

L'Organisation mondiale de la santé recommande officiellement un deuxième vaccin antipaludique et prévoit des demandes records des pays africains.

Un premier vaccin victorieux de son succès, un deuxième près d'entrer en scène : 2023 est une année déterminante pour la lutte contre le paludisme. Alors qu'après vingt ans de progrès, celle-ci marquait le pas depuis 2020, le déploiement du sérum RTS,S (ou Mosquirix), du géant britannique GSK, et l'arrivée du R21/Matrix-M, développé par l'Université d'Oxford et recommandé lundi 2 octobre par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), promettent de lui faire franchir un cap majeur. A l'horizon 2030, l'OMS et l'Alliance mondiale du vaccin (GAVI) prévoient des demandes allant jusqu'à 100 millions de doses, indiquent les deux institutions dans un communiqué conjoint.

« Ces deux vaccins brisent la chaîne de transmission en bloquant l'action du parasite avant qu'il ne passe la barrière hépatique (le foie), où il se reproduit avant de passer dans le sang. En cela, ils sont un outil précieux », explique Didier Ménard, professeur de parasitologie à l'Université de Strasbourg et membre de l'unité « génétique du paludisme et résistance » de l'Institut Pasteur de Paris.

Après le succès de la phase pilote menée depuis 2019 au Ghana, au Malawi et au Kenya, qui a permis à 1,7 million d'enfants de recevoir au moins une dose, la demande de vaccin Mosquirix avait déjà explosé : 30 pays

africains ont demandé à bénéficier de son déploiement à grande échelle, mais seuls douze d'entre eux ont été satisfaits. Le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, la République démocratique du Congo (RDC), le Liberia, le Niger, la Sierra Leone et l'Ouganda vont s'ajouter aux trois premiers Etats bénéficiaires et se partager les 18 millions de doses produites pour la période 2023-2025. « Cette demande est sans précédent », a indiqué Tedros Adhanom Ghebreyesus, le directeur général de l'OMS.

UN PROJET DE VACCINOPOLE AU SÉNÉGAL

Le deuxième vaccin doit aider à combler ce fossé et soulager le continent africain, où se concentraient en 2021 96 % des 619 000 personnes, dont 475 000 enfants, décédées du paludisme dans le monde. Commercialisé par le Serum Institute of India à l'horizon 2024, le R21 « devrait se traduire par une offre suffisante de vaccins », promet le patron de l'OMS. Selon le Livre blanc du GAVI, publié en avril, il faudra néanmoins plusieurs années pour structurer le marché afin qu'il puisse répondre à la demande. Pour pallier ce manque, le GAVI a annoncé que le vaccin Mosquirix, développé et produit dans un premier temps par GSK, sera bientôt fabriqué en Inde par Bharat Biotech à l'issue d'un transfert progressif de technologies.

En attendant, l'OMS a



Des doses de vaccins RTS,S (ou Mosquirix) dans un dispensaire au Kenya, en mars 2023. YASUYOSHI CHIBA / AFP

mis en place en 2022 un cadre spécifique avec des représentants du continent, notamment le Centre africain pour la surveillance et la prévention des maladies (CDC Afrique), afin de déterminer quels sont les pays prioritaires et analyser les données de terrain au fur et à mesure du déploiement des campagnes de vaccination dans les douze pays bénéficiaires.

« Le fossé entre l'offre et la demande de vaccins contre le paludisme montre une fois de plus que l'Afrique est presque entièrement dépendante du Nord pour la recherche et de l'Asie pour la fabrication, déplore Francine Ntoumi, épidémiologiste et coordinatrice du Réseau d'Afrique centrale sur la tuberculose, le VIH et le paludisme (Cantam). C'est le moment pour l'Union africaine (UA) et nos Etats de retenir les leçons de la crise du Covid-19 et de passer de la parole aux actes en développant urgemment

nos capacités de production de vaccins. Venir à bout du paludisme relève d'abord de notre responsabilité ».

Malgré l'ambition de l'UA de répondre à 60 % des besoins en vaccins du continent d'ici à 2040 et les projets lancés, dont le vaccinopole à visée régionale de l'Institut Pasteur de Dakar, le continent ne produisait en 2022 que 1 % des vaccins qu'il consomme.

UNE NOUVELLE ESPÈCE DE MOUSTIQUE

La prévention est d'autant plus cruciale que les problèmes s'accumulent sur les versants du dépistage et des traitements. Les chercheurs ont révélé que de plus en plus de parasites ne sont pas détectés par les tests de diagnostic rapide. Des cohortes de malades qui s'ignorent, non soignés, deviennent des vecteurs de la maladie, contaminant en retour les moustiques, qui contaminent d'autres humains. Une situa-

tion « très inquiétante, pointe Didier Ménard, d'autant que la maîtrise de l'endémie nous échappe à cause des nouveaux foyers de résistance à l'artémisinine, molécule clé dans la prise en charge des malades, apparus au Rwanda, en Ouganda et dans la Corne de l'Afrique ».

L'Erythrée et l'Éthiopie sont particulièrement scrutés, les deux pays concentrant toutes les menaces biologiques : la résistance à l'artémisinine du Plasmodium falciparum, l'espèce responsable de la majorité des décès, mais aussi la résistance des moustiques, vecteurs de la maladie, aux insecticides et la colonisation du continent africain par une nouvelle espèce, Anopheles stephensi. Le moustique venu du Moyen-Orient et d'Asie, porteur des deux souches de plasmodies (falciparum et vivax) les plus dangereuses pour l'organisme humain, se propage rapidement en altitude et en ville, zones davantage épargnées, et se montre particulièrement insensible aux larvicides et aux insecticides.

Les moustiquaires imprégnées et les pulvérisations d'insecticides ont encore de beaux jours devant elles, d'autant qu'elles « ne sont pas utilisées au maximum de leur potentiel, alors que ces outils restent extrêmement efficaces et peu chers », insiste Francine Ntoumi, qui dénonce le manque, voire le recul des investissements de certains Etats africains dans les stratégies de lutte pointées dans le dernier rapport de l'OMS, en décembre 2022.

AVEC LE MONDE AFRIQUE

ONU : le rapport de Guterres confirme l'implication directe de l'Algérie dans le conflit du Sahara

Le rapport du secrétaire général de l'ONU confirme l'implication directe de l'Algérie dans le conflit du Sahara. Le document salue l'aide apportée par les FAR à la Minurso et évoque le blocage par le Polisario de l'un de leurs convois fin mars dernier. Une revue de presse d'Assabah.

Le rapport que le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a transmis au conseil de sécurité comporte des paragraphes soulignant l'implication de l'Algérie dans l'obstruction systématique du processus de règlement du dossier du Sahara.

Le document onusien a repris toutes les thèses de l'Algérie et du Polisario, particuliè-

rement celles qui cherchent à faire la propagande de l'existence d'une guerre au Sahara, rapporte le quotidien Assabah. Le rapport souligne que « la poursuite des actes d'hostilité entravent gravement les opérations de la Minurso, notamment en ce qui concerne la logistique et les efforts de réapprovisionnement ». Le document fait allusion aux agissements des milices séparatistes qui avaient interdit en mars dernier à un convoi de véhicules de la Minurso d'accéder au siège de leurs équipes situé à l'Est du dispositif de sécurité marocain.

Il a fallu faire une pression internationale pour que le Polisario soit contraint de se

retirer de la notifiant dans une lettre officielle adressée au secrétaire général de l'ONU. Le rapport révèle que la Minurso continue de recevoir du Polisario et des médias des informations concernant les frappes effectuées par les drones des FAR de novembre 2022 à septembre 2023.

Le document onusien reconnaît que « la Minurso est devenue incapable de prouver d'une façon indépendante l'existence d'échanges de tirs au nord de la région près de Mahbes ». Le rapport a toutefois tenu à mettre en avant la contribution des FAR dans « l'accompagnement » des missions d'inspection des forces de maintien de la paix dans

les zones situées à l'ouest de la « zone des sables » quelques jours après avoir reçu des informations sur le déroulement d'actes d'hostilité.

Le quotidien Assabah souligne que le secrétaire général de l'ONU considère que la rupture des relations entre le Maroc et l'Algérie continue d'avoir des incidences sur la situation au Sahara en évoquant l'interview que le président algérien a accordée à la presse en décembre 2022. Il a ainsi relevé l'acuité du discours hostile émanant de palais d'El Mouradia (Alger) qui est allé jusqu'à comparer le dossier du Sahara à celui du Golan, tout en accusant le Maroc de tous les maux.

Le secrétaire général de l'ONU souligne, par ailleurs, que les parties concernées, en l'occurrence le Maroc, l'Algérie et le Polisario, ont confirmé leurs positions traditionnelles lors de la visite, en mars dernier, de l'envoyé spécial Staffan de Mistura. Le conseil de sécurité se penche sur la façon d'activer le processus de négociations en convaincant toutes les parties de revenir aux tables rondes en se référant à la résolution n° 2654 du 27 octobre 2022, appelant toutes les parties du conflit à reprendre les négociations pour parvenir à une solution politique.

AVEC LE360.MA

Le conflit israélo-palestinien en quatre questions

L'attaque surprise lancée par la branche armée du groupe palestinien Hamas contre Israël et ses forces armées marque un nouveau pic de violence et de destruction dans le cadre d'un conflit qui fait rage depuis trois quarts de siècle. Voici quatre pistes pour mieux comprendre cette guerre qui embrase le Moyen-Orient.

Quelles sont les origines du conflit?

Les tensions entre Israéliens et Palestiniens s'imbriquent dans un conflit qui tire son origine de la volonté de deux peuples d'occuper un même territoire, aujourd'hui divisé entre l'État d'Israël et les territoires palestiniens (la Cisjordanie et la bande de Gaza).

La Palestine, une région historique du Moyen-Orient dont les frontières ont été modifiées à de nombreuses reprises, a été habitée par plusieurs peuples depuis la préhistoire, dont les ancêtres des Juifs et des Arabes, qui revendiquent aujourd'hui le droit d'occuper cette terre.

En 1917, le Royaume-Uni se déclare en faveur de l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif, sans que ce projet porte atteinte aux autres peuples sur ce territoire, en l'occurrence les Arabes. Mais ces derniers sont déjà réfractaires à l'idée que des Juifs viennent s'installer sur le territoire qu'ils habitent.

Au cours des années 1930, la persécution des Juifs en Europe (en particulier dans l'Allemagne nazie) entraîne une forte migration vers la Palestine. Les Britanniques proposent, en 1937, un premier plan de partage de la région. Grosso modo, les Juifs occuperaient le nord, et les Arabes, le sud. La région de Jérusalem, lieu sacré pour les deux peuples, resterait sous contrôle britannique. Mais ce plan ne fait pas l'unanimité, tout comme les versions subséquentes, qui avortent avec les hostilités de la Seconde Guerre mondiale.

Après la Seconde Guerre mondiale, en 1947, les Nations unies votent un plan de partage de la Palestine entre Juifs et Arabes. Les villes de Jérusalem et Bethléem, qui ont une signification religieuse pour les juifs, les chrétiens et les musulmans, restent sous contrôle international. Les Juifs acceptent ce plan, tandis que l'ensemble des Arabes le rejettent.

Israël déclare néanmoins son indépendance quelques mois plus tard, en 1948. Les armées d'Égypte, de Transjordanie (ancienne Jordanie), d'Irak, de Syrie et du Liban lancent alors un assaut contre Israël. L'armée israélienne (baptisée Tsahal)

repousse les forces arabes et gagne une partie du territoire palestinien. Plus de 700.000 Palestiniens partent en exil, et autant de Juifs s'installent en Israël au cours des années suivantes. Chaque année depuis, les Palestiniens commémorent cet exode qu'ils appellent la Nakba, ou la catastrophe.

Aujourd'hui, le conflit israélo-palestinien porte sur plusieurs enjeux, dont la reconnaissance des deux peuples, leur territoire respectif – y compris le statut de la ville sainte de Jérusalem – et le statut de plusieurs millions de Palestiniens déplacés en raison des conflits.

QU'EST-CE QUE LE HAMAS?

Le Hamas est la plus importante organisation islamiste palestinienne. Elle dirige la bande de Gaza, une bande de terre située sur la rive de la Méditerranée et bordée par l'Égypte, à l'ouest, et par Israël au sud et à l'est.

Le groupe s'est engagé à précipiter la destruction de l'État hébreu et a mené plusieurs guerres contre Israël et son armée depuis la prise de contrôle de Gaza, en 2007. L'enclave, soumise à un blocus économique depuis une quinzaine d'années, était auparavant sous le contrôle du Fatah, un autre mouvement politique qui contrôle aujourd'hui la Cisjordanie, territoire palestinien situé à l'est.

Entre ces guerres, le Hamas a souvent tiré ou permis à d'autres groupes de tirer des roquettes, souvent de fabrication artisanale, en direction d'Israël, en plus de mener de nombreuses attaques meurtrières. Le groupe est considéré comme une organisation terroriste par plusieurs gouvernements, dont celui du Canada, des États-Unis, de l'Union européenne, sans oublier Israël.

De son côté, l'État hébreu a bombardé les positions du Hamas et ciblé ses leaders à de nombreuses reprises. Le blocus qu'Israël impose à Gaza, qui a d'importantes conséquences économiques et humanitaires pour la population palestinienne qui s'y trouve, est présenté comme une façon d'assurer la sécurité du pays. Certaines organisations, comme la Croix-Rouge internationale, affirment que le blocus viole le



Le conflit israélo-palestinien, qui se décline sur de nombreux fronts, fait rage depuis 75 ans

droit international, mais un rapport récent de l'ONU a conclu que le blocus de Gaza n'est pas illégal.

POURQUOI CETTE OFFENSIVE EST-ELLE DIFFÉRENTE?

L'attaque surprise lancée par les forces du Hamas se démarque des précédents affrontements meurtriers et guerres entre ce groupe et Israël de deux façons.

Tout d'abord, celle-ci survient 50 ans et un jour après le déclenchement de la guerre du Kipour, en 1973, au cours de laquelle une coalition formée de l'Égypte et de la Syrie a lancé une offensive, elle aussi inattendue, qui a permis aux forces des deux pays d'avancer rapidement en territoire israélien, qui comprenait alors la péninsule du Sinaï (depuis une autre guerre, celle des Six Jours, en 1967), aujourd'hui sous contrôle du Caire.

Après 48 heures sur la défensive, les forces israéliennes, renforcées, ont été en mesure de reprendre l'offensive. Mais la réussite initiale de l'attaque de la coalition a ébranlé l'État hébreu, menant notamment à la démission de la première ministre d'alors, Golda Meir.

De la même façon, l'attaque du Hamas a semblé prendre les forces israéliennes par surprise, même si celles-ci sont spécialement entraînées pour un éventuel conflit avec les groupes palestiniens.

Au dire de Ronen Bergman, journaliste du New York Times, devant l'ampleur des conséquences d'une invasion tous azimuts de la bande de Gaza et de l'impact de devoir gérer les millions de Palestiniens qui y vivent, Israël a plutôt décidé de s'appuyer sur un réseau de renseignement pour détecter les futures attaques.

Ce système ne semble pourtant pas avoir réussi à prédire cette nouvelle offensive.

Deuxièmement, l'ampleur des moyens utilisés par le Hamas dépasse largement les armes et méthodes utilisées lors des précédents affrontements : non seulement les militants du groupe ont-ils réussi à franchir, en plusieurs endroits, la barrière de sécurité érigée par Israël pour se protéger, avant de s'en prendre à des villes et des bases militaires israéliennes, mais jamais n'a-t-on vu autant de roquettes être tirées contre l'État hébreu – au moins 3.000, selon ce que rapporte le New York Times.

Certains médias et vidéos diffusées en ligne font aussi état de parapentes employés par les forces du Hamas, qui se révèlent bien plus équipées que prévu. De quoi surprendre une armée israélienne pourtant maîtresse des airs et de la mer, en plus de disposer d'une supériorité technologique écrasante.

D'autres vidéos, montrant par exemple un char israélien détruit, ou encore du matériel militaire israélien tombé entre les mains du Hamas, témoignent de l'effet de surprise de cette attaque.

QUELLES SOLUTIONS ONT-ELLES ÉTÉ TENTÉES?

Au fil des guerres et des tensions entre Israéliens et Palestiniens, depuis 1948, on a multiplié les accords, les conférences, les traités et les tentatives de parvenir à une paix durable entre les deux États, parmi lesquels :

En 1949, un armistice est signé entre le jeune État d'Israël, l'Égypte, le Liban, la Jordanie et la Syrie pour mettre fin à la guerre en cours depuis l'année précédente, officialisant du même coup la

création de la bande de Gaza et la Cisjordanie, en plus d'instaurer un processus de maintien de la paix sous égide des Nations unies;

À la suite de la guerre de 1967, le politicien israélien Yigal Allon propose notamment de scinder la Cisjordanie entre la Jordanie et Israël, de rendre une partie du Sinaï occupé à l'Égypte, tout en annexant Jérusalem-Est, entre autres propositions. Son plan est rejeté par la Jordanie, et n'entrera jamais entièrement en vigueur;

En 1978, à la suite de 12 jours de négociations secrètes aux États-Unis, le président égyptien et le premier ministre israélien signent les accords de Camp David, qui comprennent des dispositions pour que les habitants de Gaza et de la Cisjordanie deviennent, à terme, indépendants d'Israël. Cette stratégie est rejetée par les Nations unies, car négociée sans l'ONU ni le principal mouvement politique palestinien, et n'aborde pas le « droit au retour » des Palestiniens forcés à l'exil lors de la création d'Israël;

L'année suivante, l'Égypte et Israël signent un traité de paix, qui comprend entre autres la restitution de la péninsule du Sinaï à l'Égypte, mais qui impliquait aussi l'autonomie pleine et entière des habitants palestiniens des territoires occupés par Israël, une disposition qui ne sera jamais appliquée;

En 1993, Israël et l'Organisation de libération de la Palestine, dirigée par Yasser Arafat, signent le premier accord d'Oslo, avec la signature d'un deuxième document en 1995. Ces traités donnent naissance à l'Autorité palestinienne, qui aura comme mandat de diriger la bande de Gaza et la Cisjordanie. Ces accords n'entraînent toutefois pas la création d'un État palestinien. Pour cette raison – et plusieurs autres –, une bonne partie de la population palestinienne, ainsi que divers groupes militants palestiniens, va vivement s'y opposer;

En 2000, le président américain Bill Clinton invite le chef de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat et le premier ministre israélien Ehoud Barak à un sommet à Camp David. Après 14 jours de négociations, aucun accord n'a été conclu, ce qui a conduit à la question du territoire de chaque État, sur le statut de Jérusalem, sur les réfugiés et le « droit au retour », les questions sécuritaires, ou encore l'épineux dossier des colonies de peuplement juives.

Avec ici.radio-canada.ca

Ligue des Champions de la CAF : Mamelodi et Pyramids FC sur la route de TP Mazembe

La Confédération africaine de football (CAF) a procédé le 6 octobre 2023 au tirage au sort. En ligue des Champions de la CAF, le seul représentant de la République démocratique du Congo, le Tout Puissant Mazembe, se retrouve dans le groupe A aux côtés de Mamelodi Sundowns de l'Afrique du Sud, Pyramids FC de l'Égypte et Nouadhibou de la Mauritanie. Après son nul vierge de zéro but partout, Lamine Ndiaye et ses hommes devront se mettre au travail pour préparer ce gros test. Les hostilités débutent les 24 au 25 novembre pour le Mazembe qui sera reçu par les Héritiers des Pharaons en Égypte. Deux ans après leur retour dans cette compétition, les Corbeaux de Lubumbashi retrouvent encore le champion d'Afrique du Sud, Mamelodi. Les deux clubs ont eu à partager le groupe B lors de l'édition 2020 - 2021.

NANA K. AVEC AC

Le TP Mazembe de Lubumbashi a hérité vendredi de Mamelodi Sundowns (RSA), Pyramids FC (Égypte) et de Nouadhibou FC (Mauritanie), en groupe A, à l'issue du tirage au sort de la Ligue des champions effectué à Johannesburg (Afrique du Sud) par la Confédération africaine de football.

Le Sud-Africain Hlompho Kekana et l'ancien du TP Mazembe, Rainford Kalaba

étaient aux manettes où le Zambien a eu la main relativement légère avec son ex-club de Mazembe, à voir de près la configuration du groupe A.

En effet, pour son grand retour en phase de groupes après deux années de déceptions, le TP Mazembe a hérité d'une poule A loin d'être insurmontable. Mamelodi Sundowns fera office de favori naturel mais les Congolais pourront lutter avec le FC Pyramids, un adversaire comme eux davantage habitué à la Coupe de la CAF ces dernières années et qu'ils avaient d'ailleurs éliminés en quarts de finale en 2022.

Outre les riches Égyptiens, le FC Nouadhibou, premier club mauritanien de l'histoire à atteindre ce niveau, complète ce groupe.

AL AHLY DÉFEND SON TITRE EN GROUPE D

Le tenant du titre, Al Ahly, devra quant à lui, gérer de chauds déplacements en Algérie pour défier le CR Belouizdad, quart de finaliste des deux dernières éditions, et en Tanzanie pour faire face à Young Africans, finaliste malheureux de la Coupe de la CAF la saison passée.

Les Ghanéens de Medeama feront office de petit poucet dans cette poule où le CRB et Yanga devraient batailler

pour la qualification derrière l'ogre cairote.

Dans le groupe B, la route paraît bien tracée pour le Wydad Casablanca, qui devra tout de même lutter avec les Tanzaniens de Simba, que les Marocains avaient éliminés en quarts de finale la saison passée. Il faudra aussi garder un œil sur les Ivoiriens de l'Assec Mimosas, forcément ambitieux pour son grand retour à ce niveau. Jwaneng Galaxy (Botswana) risque de peiner à se faire une place parmi tout ce beau monde.

PLACE À LA SUPER LEAGUE DE LA CAF

Enfin, le groupe C sera

placé sous le signe de la Tunisie avec la présence de l'Espérance de Tunis, favori de la poule, et de l'Etoile du Sahel. Mais les rêves tunisiens de «doublé» pourraient se heurter aux Angolais de Petro de Luanda, demi-finalistes en 2022. Ne parvenant plus à sortir des poules ces dernières années, Al Hilal devra quant à lui, se surpasser pour bousculer la hiérarchie.

Les matches de la première journée se joueront les 24 et 25 novembre prochain qui prendra place après la première édition de l'African Football League, nouvelle compétition phare de la CAF à laquelle tous les cadors prendront part. Cette

phase de groupes s'étirera jusqu'au 1^{er} et 2 mars 2024.

Le tirage complet de la Ligue des champions CAF 2023/24 se présente comme suit : **Groupe A** : Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), Pyramids FC (Égypte), TP Mazembe (RD Congo), FC Nouadhibou (Mauritanie); **Groupe B** : Wydad Casablanca (Maroc), Simba SC (Tanzanie), Assec Mimosas (Côte d'Ivoire), Jwaneng Galaxy (Botswana); **Groupe C** : Espérance de Tunis (Tunisie), Petro de Luanda (Angola), Al Hilal (Soudan), Etoile du Sahel (Tunisie); **Groupe D** : Al Ahly SC (Égypte), CR Belouizdad (Algérie), Young Africans (Tanzanie), Medeama SC (Ghana).



GROUP A



MAMELODI SUNDOWNS
SOUTH AFRICA



PYRAMIDS FC
EGYPT



TP MAZEMBE
DR CONGO



FC NOUADHIBOU
MAURITANIA

#TotalEnergiesCAFCL

Linafoot : l'AC Rangers tient en échec le DCMP

La 29^{ème} édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) s'est poursuivie, dimanche en Groupe B, au stade Tata Raphaël.

En match comptant de la 7^{ème} journée du championnat d'élite, les Académiciens de l'AC Rangers ont tenu en échec les Immaculés de DCMP par un nul vierge de zéro but partout (0-0). Une rencontre qui s'est jouée à huis clos, à la suite des incidents qui ont eu lieu lors du dernier match entre l'AS V Club et le DCMP.

C'est la première mesure prise par le ministère des

Sports et Loisirs pour les deux équipes, en attendant l'issue de l'enquête pour établir les responsabilités.

Avec ce match nul, DCMP récupère un seul point et se classe premier au classement provisoire du Groupe B de la Linafoot avec 17 points en sept (7=) journées, alors que l'AC Rangers aligne à peine six (6) points en sept matchs aussi.

Bien avant, le samedi 7 octobre 2023 ; le derby lushois qui avait opposé le FC Saint Eloi Lupopo s'est soldé sur la note de zéro but partout (0-0), au stade Joseph Kabila de Kalemie. Siadi Baggio, portier

des Corbeaux, a encore gardé sa cage inviolée pour la 5^{ème} fois en 5 matchs. Toutefois, le FC Saint Eloi Lupopo et le TP Mazembe ont, de part et d'autre, maintenu leur certificat d'invincibilité et se partagent les deux premières places du Groupe A avec le 13 points chacun, à la différence de goal-average.

Le même samedi à Kinshasa, au stade Tata Raphaël, deux rencontres étaient au rendez-vous. En premier match, l'AC Kuya Sport a battu les Aigles du Congo par un but à zéro (1-0). Avec cette victoire, l'AC Kuya Sport

confirme sa bonne forme et s'installe actuellement en troisième position du Groupe B de la linafoot avec 11 points en six matchs joués. Pour la prochaine journée, le club de Livulu recevra l'AS V. Club, le 21 octobre 2023 au stade Tata Raphaël.

En seconde explication, l'OC Renaissance est venue à bout de l'AS Céleste de Mbandaka par le score de deux buts à un (2-1). L'OC Renaissance enregistre ainsi huit (8) points après 5 matchs joués et occupe la 6^{ème} du classement provisoire.

Avec l'ACP

ECONEWS

Journal en ligne
et Tri-hebdomadaire
d'informations
généralistes

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/
Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/
89 301 93 05
+ 243 903185670
E-mail :
kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Faustin KUEDIASALA

RÉDACTEUR EN CHEF
Hugo TAMUSA

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Florent N'LUNDA N'SILU

RÉDACTION GÉNÉRALE
Faustin KUEDIASALA
Hugo TAMUSA
Florent N'LUNDA N'SILU
Tighana MASIALA
Jonathan MUTADJIRI
Nana Kanku
A.T. MPUTU

COLLABORATEUR EXTÉRIEURS
Marc NZATE
Francis Mayuma

WEB MASTER
Tighana MASIALA

PRODUCTION
Michel MASUDI
+243 907314011

COMMERCIAL
John RUSHIMBA

INTENDANT GÉNÉRAL
René LOKOTA

Delly Sesanga se lance à la présidentielle : «Je me bats pour donner un nouvel espoir à ce pays»

A la présidentielle de décembre 2023, Delly Sesanga, élu national de Luiza et leader du parti politique ENVOL, s'est aussi lancé dans la course, en déposant dimanche sa candidature. Il dit disposé d'une offre crédible pour redonner à la RDC les «fondements» de sa stabilité et de son indépendance. Plusieurs fois député national, Delly Sesanga pense que le temps est venu de viser plus haut. «Je me suis rendu compte que ça ne marche pas dans tous les secteurs de la vie nationale alors que nous avons

tout pour réussir». Sa détermination est de «remettre le peuple au travail» autour des «principes et des valeurs» pour redresser le pays. «Je me bats, dit-il, pour donner un nouvel espoir à ce pays». Bien avant le lancement de la campagne électorale, il donne rendez-vous au public ce samedi 14 octobre 2023 au Show Buzz pour dévoiler les grandes lignes de son programme conçu autour de «la refondation du Congo».

HUGO IAMUSA

Leader du parti politique, ENVOL, Delly Sesanga, plusieurs fois élu député national dans la circonscription électorale de Luiza, s'est lancé dimanche dans la course présidentielle par le dépôt de sa candidature à la présidentielle du 20 décembre 2023.

Il se dit détenteur d'un programme mûrement réfléchi qui prend en compte les problèmes majeurs du peuple congolais, fondant ses convictions sur une longue observation après avoir été au contact du Congo profond

Avec son programme conclu autour de «la refondation du Congo», Delly Sesanga pense que le moment est venu de remettre le peuple au travail autour des «principes et des valeurs» pour redresser le pays.

«Je me suis rendu compte que nous avons tout pour réussir (...) C'est le manque d'une vision claire qui freine tous les espoirs de redressement du pays», a-t-il déclaré. Il pense avoir trouvé la clé pour un nouveau départ de la RDC : «J'ai un pro-

jet qui va redonner à la RDC les fondements de sa stabilité et de son indépendance».

«Je me bats, dit-il, pour donner un nouvel espoir à ce pays».

Il ne croit pas cependant à une candidature commune de l'Opposition. Il ne s'inscrit pas dans cette approche. Selon lui, il s'agit plutôt de conclure un nouveau pacte avec le peuple pour lui susciter une nouvelle espérance.

«J'ai un projet qui rassemble pour remettre ce pays sur les rails», rappelle-t-il. Et de promettre : «Je vais remettre ce peuple au travail».

Mercredi 4 octobre, à la clôture à Boma (province du Kongo Central) du congrès de son parti, Delly Sesanga était revenu sur le sens de son engagement dans la course présidentielle en déclarant : «J'ai décidé d'incarner au sein de la sphère politique le renouvellement de la conscience de ce que nous sommes et de ce que nous aspirons à devenir comme peuple. Pour ce faire j'ai proposé, avec l'exigence, la rigueur et l'expérience que cela com-



Delly Sesanga a déposé sa candidature au siège de la CENI

mande, cet ambitieux projet de la refondation du Congo. Je suis pleinement satisfait de porter cette candidature que vous avez investie ce jour pour l'élection présidentielle de décembre 2023».

Il s'était fixé une trajectoire : «Dans cette élection présidentielle, je représente-

rai tous les Congolais qui veulent par le travail, la discipline et la transparence écrire une nouvelle histoire de notre pays. A la jeunesse, qui compose plus de la moitié de la population de notre pays, je voudrais redonner les motifs d'espérer de la Nation par la force de nos propositions, la

renovation de l'action politique autour de la restauration de l'intérêt général et du sens du bien commun».

C'est ce samedi 14 octobre 2023 qu'il donne rendez-vous au public dans la salle Show Buzz pour dévoiler les grandes lignes de son programme de «refondation du Congo».

